



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

UN ACCORD MAJEUR

DONT ON NE VERRA PAS LA COULEUR

Salariés et fonctionnaires tous perdants

Complément Poste

Rien sur la paie du mois d'octobre.

Salariés

I-2 et I-3	125€
II-1, II-2 et II-3	150€
III-1, III-2	200€
III-3 (200€+300€)	500€

Fonctionnaires

Pour savoir ce que vous auriez dû toucher (si écart positif) sur votre paie d'octobre, vous faites la différence entre la valeur de votre Complément Poste 2014 et la valeur qui avait été négociée au 1^{er} janvier 2015.

Niveau de fonction	Valeur Annuelle Brute au 1 ^{er} janvier 2015
I-2	1 783€
I-3	1 865€
II-1	1 964€
II-2	2 140€
II-3	2 264€
III-1	2 445€
III-2	2 584€
III-3	2 732€

Du 1^{ER} au 4 décembre 2014, votez CFDT afin de lui donner les 30% de représentativité qui lui permettront de valider (seule) des accords de ce type.

TRACT
N°5

